

Service Santé et protection animale, certification et environnement
Unité Environnement

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'INSPECTION

INSTALLATIONS DE COMPOSTAGE

Informations sur l'établissement	Informations sur l'inspection
Société : SAS MEZAGRI Adresse : Grioudas 12 630 MONTROZIER N° SIRET : 41 070 320 100 021 N° AIOT : 0100050137	N° EN26051 Date : 27/03/2026 Heure : 9h Inspecteur(s) : XXX, inspectrice ICPE, accompagnée XXX, inspectrice en charge de l'agrément sanitaire et XXX, inspectrice DDCCRF: Personnes présentes : XXX, responsable de production du site, XXX, responsable assurance qualité, XXX, Responsable laboratoire et assurance qualité du laboratoire interne, XXX, représentant euro 12 Inspection programmée : Oui Inopinée : non Motif : Inspection conjoint aux services de la DDETSPP
Activité principale :2780-1C : Compostage soumis à déclaration	
Titre ICPE en vigueur :	Preuve de dépôt n°A-4-0ZNY8MT8T du 20/06/2024 autorisant le compostage de déchets non dangereux ou de matière végétale pour une quantité de 29 tonnes/jour de matières traitées

Références réglementaires

- Code de l'environnement – Titres V des parties législative et réglementaire
- Arrêté du 12 juillet 2011 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de compostage soumises à déclaration au titre de la rubrique n°2780 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Abréviations utilisées – Commentaires

La grille figurant sur les pages suivantes liste les points susceptibles d'être évaluées au cours d'une inspection.
Les abréviations suivantes sont utilisées pour déterminer la conformité des points inspectés et le champ de l'inspection :

CO : conforme

NC : non conforme

PO : pas observé, signale les points de la grille qui n'ont pas été inspecté

SO : sans objet, indique que le point ne concerne pas l'atelier inspecté

La conformité des points contrôlés a été évaluée, en ce qui concerne le fonctionnement, sur l'observation des activités en cours au moment de l'inspection.

Références de l'Arrêté Ministériel	Portée générale des constats	Conformité				Précisions
		CO	NC	PO	SO	
Dispositions générales						
Art 1,1	Conforme à la déclaration	X				
Implantation – aménagement						
Art 2.1, 2.2, 2.3	Implantation : Constitution et distance intégration dans le paysage	X				L'implantation des bâtiments et des aires correspondent au dossier de déclaration.
Art 2,2	Intégration dans le paysage	X				
Art 2.4	Comportement au feu : réaction et résistance au feu, désenfumage				X	
Art 2.5	Accessibilité en cas de sinistre	X				Le site est accessible aux services d'incendie et de secours
Art 2,6	Ventilation	X				
Art 2,7	Installations électriques	X				Contrôle réalisé le 03/02/2025 par la société Véritas
Art 2,8	Mise à la terre des équipements			X		
Art 2,9	Rétention des aires et locaux de travail	X				Les jus des andains de fumiers sont collectés dans une fosse de 170 m³ Absence de grille de protection au niveau du pompage de la fosse
Art 2,10	Cuvettes de rétention : capacité			X		
Art 2,11	Isolement du réseau de collecte en cas de sinistre			X		
Exploitation, entretien						
Art 3,1	Surveillance de l'exploitation	X				
Art 3,2	Contrôle d'accès et clôture de l'installation	X				Présence d'une clôture autour du site avec un portail d'accès
Art 3,3	Connaissance des produits : étiquetage			X		
Art 3,4	Propreté : voies de circulation, lutte contre les nuisibles	X				Le site est en bon état général d'entretien et de propreté de la plateforme de compostage et de ses abords. Toutes les voiries sont imperméabilisées La lutte contre les nuisibles est gérée par la FODSA avec 4 passages par an : le dernier passage a eu lieu le 10/03/2026
Art 3.5,1, 3,5,2, 3,5,3, 3,5,4, 3,5,6	Registres entrées/sorties, Information sur les matières à traiter, Enregistrement lors de l'admission, Contrôle des boues traitées et Enregistrement des sorties déchets et compost				X	
Art 3,7	Conditions d'entreposage	X				

Références de l'Arrêté Ministériel	Portée générale des constats	Conformité				Précisions
		CO	NC	PO	SO	
Art 3,8	Contrôle et suivi du procédé	X				
Art 3,9	Utilisation du compost	X				
Risques						
Art 4,1	Localisation des risques			X		
Art 4,2	Moyens de lutte contre l'incendie	X	X			Présence de nombreux extincteurs sur le site Absence de vérification des extincteurs présents (dernier contrôle 2022) Présence d'une réserve incendie enterrée d'une capacité de 3 333 m³
Art 4,3	Interdiction des feux			X		
Art 4,4	Consignes de sécurité			X		
Eau – Air						
Art 5.1	Compatibilité avec le SDAGE			X		
Art 5,2	Connexité avec des ouvrages soumis IOTA			X		
Art 5,3	Prélèvements : compteurs			X		
Art 5,4	Consommation			X		
Art 5,5	Réseau de collecte type séparatif			X		
Art 5,6	Mesure des volumes rejetés			X		
Art 5,7	Valeurs limites de rejet			X		
Art 5,8	Interdiction des rejets dans la nappe			X		
Art 5,9	Prévention des pollutions accidentelles			X		
Art 5,10	Epannage			X		

Récapitulation des non-conformités – Évaluation globale

Les non-conformités observées sont les suivantes :

- Absence de vérification des extincteurs sur l'ensemble du site,
- Absence de grille de sécurité sur la sortie du pompage de la fosse de récupération des jus.

À Rodez, le 26/05/2026

XXXX